

Observatoire de la formation

ÉRIS 2019 - 2020

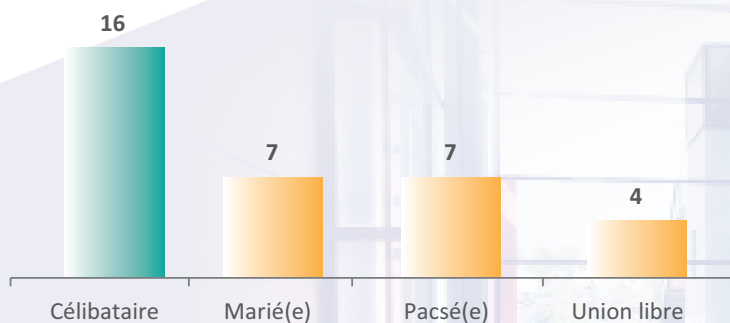
À retenir

- 34 stagiaires, dont une femme, composent la promotion d'ÉRIS 2019-2020.
- Âge moyen : 32 ans
- Grades : 24 surveillants, 5 surveillants principaux, 4 premiers surveillants, 1 officier
- Première motivation à devenir ÉRIS : l'attrait pour les missions inhérentes au métier
- Attentes envers la formation : les connaissances envers les modes opératoires des interventions et les techniques de sécurité ; le maniement des armes
- Principales perspectives professionnelles : faire carrière au sein des ÉRIS et passer des monitorats.

Profil sociodémographique

La session 2019 – 2020 de la formation d'ÉRIS compte 34 stagiaires, dont une femme. La moyenne d'âge s'élève à 32 ans, les âges s'échelonnant de 24 ans à 47 ans.

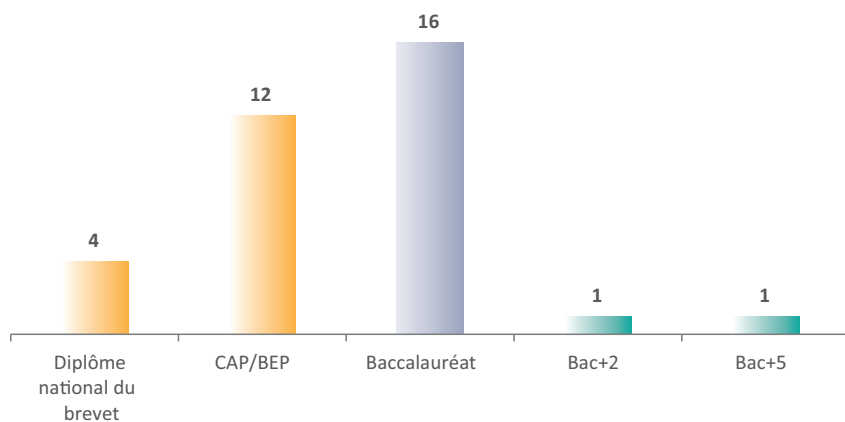
Graphique 1 : Situation matrimoniale - Effectifs



Parmi les 34 stagiaires, 18 sont en couple et 16 sont célibataires. Treize agents sont parents.

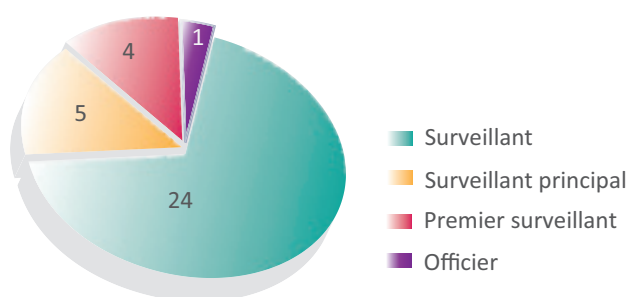
Parcours scolaire et professionnel

Graphique 2 : Diplôme le plus élevé obtenu – Effectifs



La majorité des stagiaires est titulaire du baccalauréat. Parmi eux, 16 ont ce diplôme uniquement, une personne possède un Bac+2 et une autre un Bac+5. Par ailleurs, 12 agents ont pour diplôme le plus élevé un CAP ou un BEP et 4 le diplôme national du brevet.

Graphique 3 : Grade au moment de l'entrée en formation – Effectifs

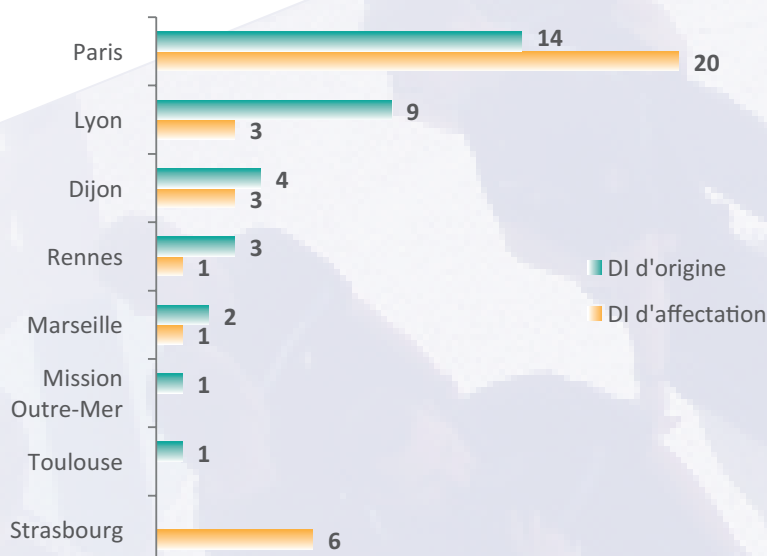


Au sein de cette session, 24 stagiaires sont surveillants. Cinq personnes ont le grade de surveillant principal, 4 celui de premier surveillant et une personne est officier.

En moyenne, les agents ont 5 ans d'ancienneté dans l'administration pénitentiaire et ont fréquenté 2 établissements. En outre, avant d'intégrer la formation d'ÉRIS, 20 personnes exerçaient en tant que personnel de surveillance ou d'encadrement, 10 agents étaient agent d'extraction judiciaire et trois personnes occupaient leurs fonctions dans une équipe locale de sécurité pénitentiaire (ELSP). Une personne exerçait déjà en tant qu'ÉRIS.

Par ailleurs, plusieurs élèves ont une expérience dans un métier de la sécurité publique hors administration pénitentiaire : 11 ont exercé en tant que militaire, 6 comme policier et 4 comme gendarme.

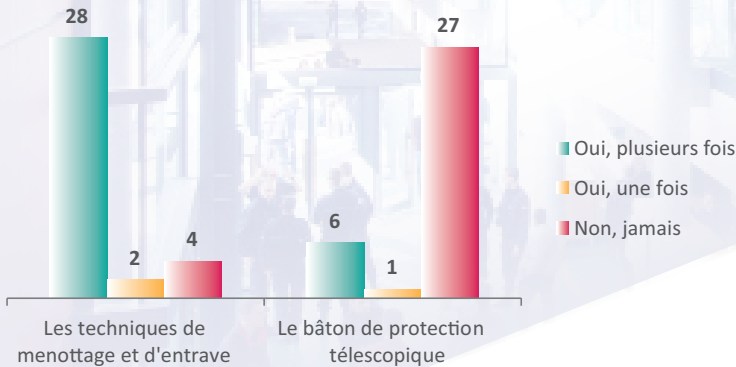
Graphique 4 : Direction interrégionale d'origine et d'affectation – Effectifs



Comme lors de la précédente session, la direction interrégionale (DI) la plus citée est celle de Paris : 14 stagiaires en sont originaires et 20 y seront affectés. Il est à noter que s'engager dans la formation d'ÉRIS nécessite une certaine mobilité. En effet, alors que 9 stagiaires sont originaires de la DI de Lyon, seulement 3 personnes y exerceront leurs nouvelles fonctions. Ce constat se vérifie également pour les régions de Rennes et de Marseille, et plus encore, pour les agents en provenance de la Mission Outre-Mer et de Toulouse qui ne reviendront pas dans ces régions en fin de formation. À l'inverse, alors qu'aucun stagiaire ne vient de la DI de Strasbourg, 6 y seront affectés.

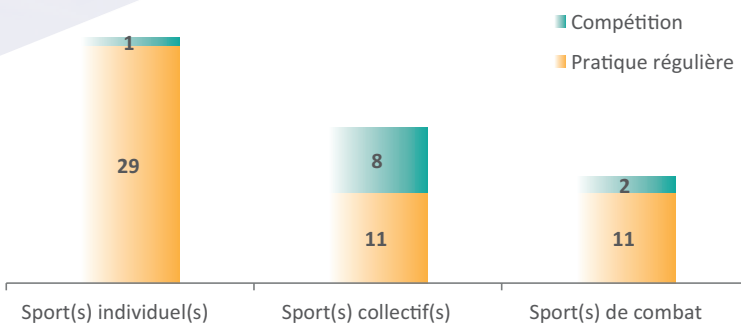
Compétences et aptitudes physiques

Graphique 5 : Utilisation passée des techniques de menottage et d'entrave et du bâton télescopique – Effectifs



Du fait de leur expérience dans l'administration pénitentiaire et, pour certains, dans des métiers de la sécurité hors AP, la majorité des agents a déjà utilisé les techniques de menottage et d'entrave en dehors des périodes de formation (28). À l'inverse, ils sont nombreux à ne jamais avoir manipulé le bâton télescopique en situation (27). En outre, parmi les stagiaires, 7 ont obtenu un monitorat : 3 celui de techniques d'intervention, 2 pour le bâton télescopique et 2 pour le tir.

Graphique 6 : Pratiques sportives – Effectifs

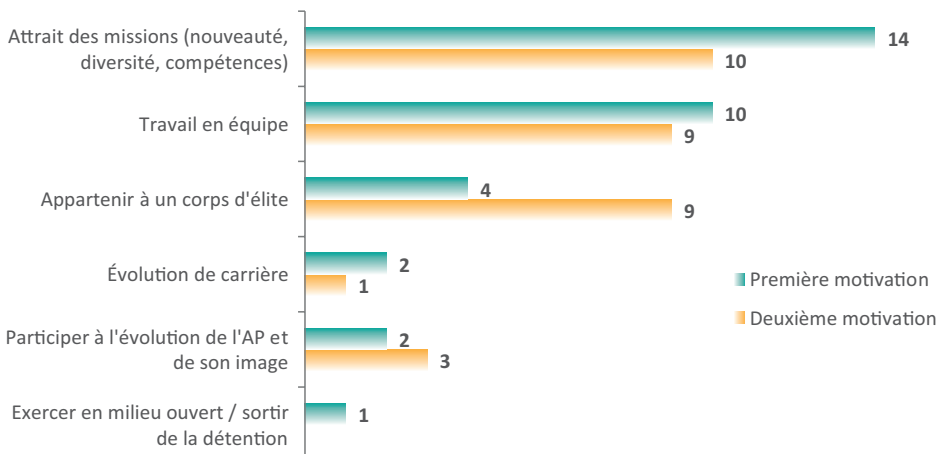


32 agents ont déclaré exercer une ou plusieurs activités sportives. La majorité des stagiaires pratiquent des sports individuels, dont une personne en compétition. Les sports collectifs concernent 19 personnes, dont 8 en compétition, et 11 stagiaires ont mentionné les sports de combat. Tous les participants estiment être suffisamment en forme physiquement pour exercer les fonctions d'ÉRIS.

Motivations et perspectives professionnelles

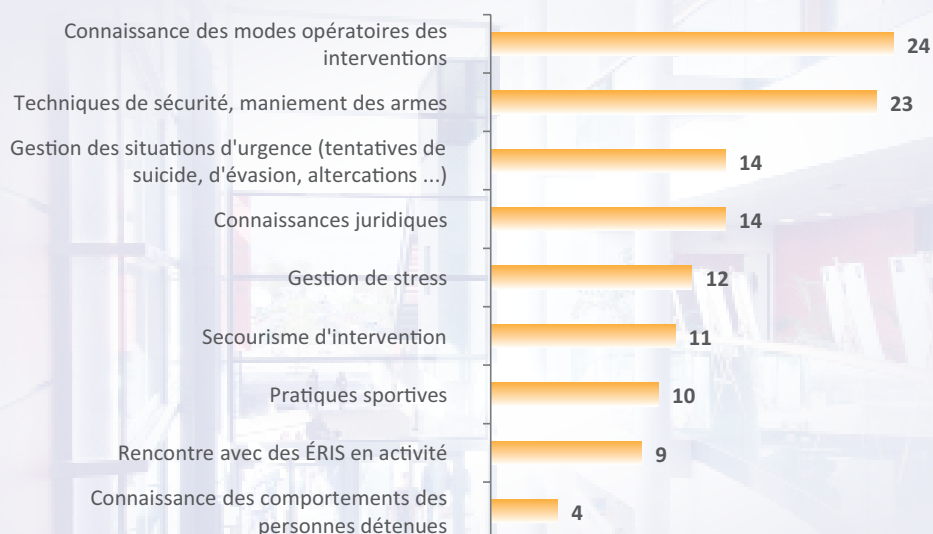
Comme habituellement, la principale source de connaissance du concours d'ÉRIS est le cadre professionnel. L'Énap figure en bonne place puisque plusieurs agents ont connu le métier d'ÉRIS au cours de leur formation initiale. Les autres vecteurs de connaissance mentionnés par les stagiaires sont les médias et internet, ainsi que l'entourage.

Graphique 7 : Motivations à devenir ÉRIS – Citations



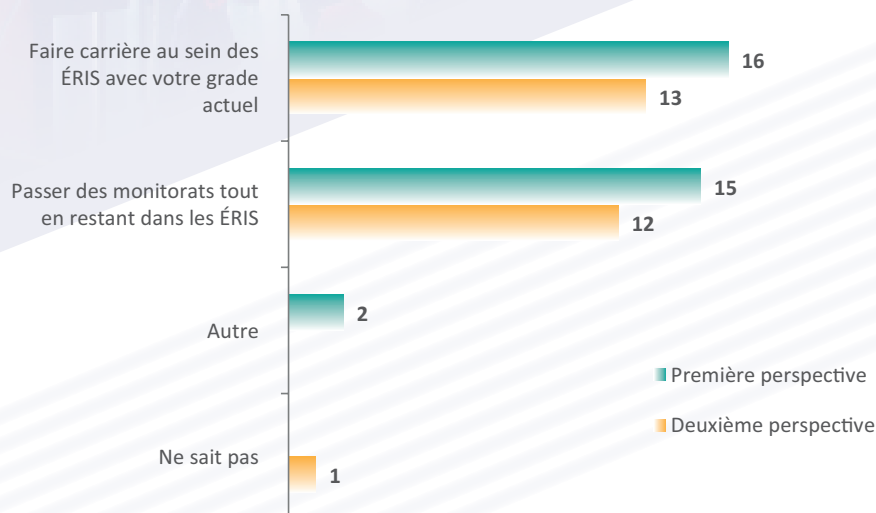
Les agents sont attirés par les missions du métier (14 citations en tant que première motivation et 10 en deuxième). Ils sont également motivés par le travail en équipe (10 mentions, puis 9 en deuxième choix).

Graphique 8 : Besoins en formation – Citations



Les besoins exprimés par les stagiaires concernant la formation sont nombreux et variés. Les attentes en formation les plus fréquemment citées sont relatives à la connaissance des modes opératoires des interventions (24 citations), aux techniques de sécurité, et au maniement des armes (23 mentions). Ainsi, les stagiaires attendent des connaissances et des techniques opérationnelles afin d'être prêts à occuper leurs fonctions. Par ailleurs, lorsque l'on interroge les participants sur leur appréhension à l'idée de porter une arme sur la voie publique, ils se positionnent en moyenne à 2,7 sur une échelle de 10, ce qui est plutôt faible. On peut facilement imaginer que l'expérience des agents dans les métiers de la sécurité justifie cette moindre appréhension.

Graphique 9 : Perspectives professionnelles – Citations



Au regard des perspectives professionnelles avancées par les stagiaires, le métier d'ÉRIS semble être un véritable objectif de carrière : 16 personnes souhaitent faire carrière au sein des ÉRIS avec leur grade actuel et 15 agents envisagent de passer des monitorats tout en restant dans les ÉRIS.

ÉRIS 2019-2020

JANVIER 2020

 OBSERVATOIRE
DE LA FORMATION

Directeur de la publication : Christophe MILLESCAMPS - Rédacteur en chef : Paul MBANZOULOU
Rédaction : Laurent GRAS, Pauline CASTAING, Cécilia LAGARDE - Saisie : Jacinthe BRISEBOIS-PATARD
Conception graphique, mise en page et impression : unité édition (Odette BAIX, Laetitia ELEAUME, Reprographie)

Énap - 440 av. Michel Serres - CS 10028 - 47916 AGEN cedex 9 - FRANCE - Tél : +33 (0)5 53 98 98 98 - fax : +33 (0)5 53 98 98 99

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS :

<http://www.enap.justice.fr/elevés/index.php>

Responsable observatoire : laurent.gras@justice.fr

Chargées d'études : pauline.castaing@justice.fr

cecilia.lagarde@justice.fr



 École nationale
d'administration
pénitentiaire